

Lettre d'information n°3 - octobre 2025

Projet de parc photovoltaïque de Fraissé Energie

Commune de Fraissé-des-Corbières (11360)



Edito

La demande de permis de construire du projet photovoltaïque de Fraissé Energie a été déposée courant octobre 2021 auprès des services de l'Etat. Depuis, le dossier a été instruit et une nouvelle étape sera bientôt franchie avec le début de l'enquête publique qui durera un mois.

Cette lettre d'information vous informe sur les avancées du projet. On vous dit tout !

PERMANENCE PUBLIQUE D'INFORMATION



Mardi 28 octobre de 14h à 18h - Hôtel de Ville de Fraissé-des-Corbières, Salle du Conseil Municipal, 7 Grand Rue, 11360 Fraissé-des-Corbières

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet photovoltaïque de Fraissé-des-Corbières ?
Venez nous rencontrer et poser vos questions aux équipes de BayWa r.e. !

Localisation du projet

Le projet de Fraissé Energie est situé au nord-est de la commune de Fraissé-des-Corbières et à environ 2,2 kilomètres du village :

Chiffres clés



Superficie d'environ
11 hectares



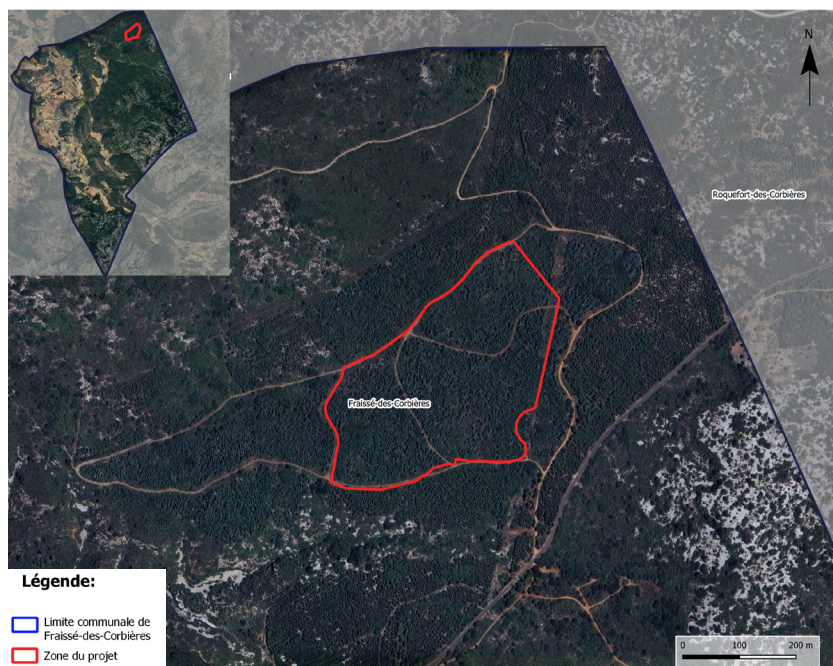
Puissance totale
d'environ **11,5 MWc**



Equivalent consommation
électrique d'environ **4 000 foyers**



Equivalent de **6 300 tonnes de CO₂** évitées chaque année



Légende:

- Limite communale de Fraissé-des-Corbières
- Zone du projet

Retombées économiques pour le territoire

Le projet de Fraissé Energie générera des retombées économiques estimées à 75 500 € par an (loyer, taxes diverses dont IFER et taxe foncière) réparties entre la commune de Fraissé-des-Corbières, la Communauté de communes Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée et le département de l'Aude.

Outre ces retombées, un financement participatif a également été proposé en octobre 2022 aux habitants riverains du futur parc ; il a permis de collecter 50 000 € auprès des prêteurs afin de financer certaines études du projet avec des taux de rémunération intéressants.

Par ailleurs, la construction et l'exploitation de la centrale contribueront au dynamisme économique local en apportant un surcroît d'activité.

Dates clés



*Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

Enquête Publique

Une enquête publique est attendue du 5 novembre au 5 décembre 2025. Cette enquête publique, d'une durée d'un mois, vous donnera l'occasion d'exprimer votre soutien au parc solaire si vous le souhaitez.

Le commissaire enquêteur mandaté à cet effet assurera trois permanences organisées à l'Hôtel de Ville de la commune de Fraissé des Corbières aux dates suivantes :

- Le 5 novembre de 9 h à 12 h ;
- Le 20 novembre de 9 h à 12 h ;
- Le 5 décembre de 9 h à 12 h.

Durant toute la durée de l'enquête publique, vous pourrez ainsi émettre un avis à travers différentes modalités de participations qui sont les suivantes :

- Le registre papier disponible à l'Hôtel de Ville de la commune de Fraissé-des-Corbières pendant les heures d'ouverture ;
- Le registre dématérialisé que vous pouvez retrouver à l'adresse web suivante : **www.democratie-active.fr/centralefraisseenergies/**, ce site internet vous permettra également de prendre connaissance de la totalité des pièces qui composent le permis de construire ;
- Par adresse mail via l'e-mail suivant : **fraise-energies@democratie-active.fr**.

Il s'agit d'une étape cruciale pour le projet car elle détermine l'acceptabilité locale de celui-ci et influe ainsi in fine sur son autorisation administrative.

Si vous souhaitez suivre les avancées du projet et vous tenir au courant de son actualité, scannez le QR code ci-contre, ou rendez-vous sur :

www.baywa-re.fr/fr/projets/solaire/fraise-des-corbieres



Une question, une remarque ? Contactez-nous !



Pauline GARNIER
Cheffe de projets solaires
pauline.garnier@baywa-re.fr

BayWa r.e. France SAS
RCS Paris B 503 450 462

